

Mode d'emploi Plaisir et Confiance



Pour : les entreprises
adhérentes à l'ANEEFEL
certifiées FeL
PARTENARIAT et/ou IFS

Contexte : Plaisir et Confiance est un outil clé en mains permettant de garantir de bonnes pratiques agricoles et d'alléger les contraintes administratives pour les producteurs.

La charte a été créée par l'ANEEFEL et des fédérations de producteurs et interprofessions en 2018 et gérée par une association ad hoc.

Suite aux rencontres avec la distribution lors du Salon de l'Agriculture et compte tenu de l'intérêt manifeste de nos interlocuteurs, il a été décidé lors de l'Assemblée Générale à Paimpol le 21 mars, de promouvoir de manière plus importante cette démarche qui contient de nombreux atouts, alors que la nouvelle version de HVE risque de ne plus être utilisée par certaines productions.

Il serait dommage de laisser passer cette opportunité.

Objectifs :

Référencer plus d'exploitations engagées afin de gagner en représentativité dans le paysage des certifications.

Poursuivre la visibilité auprès de l'aval.

S'assurer de notre avenir en gardant les cartes des certifications en main.

Doubler le nombre de producteurs d'ici 2026.

Chiffres clés 2023 :

- 53 000 tonnes de fruits et légumes
- 6 000 hectares engagés
- 72 producteurs

Comité technique :

Le pilotage de la charte est réalisé par un comité désigné qui se compose d'un collègue expéditeur, d'un collègue producteur et d'un collègue d'experts techniques et qualité. Ils ont pour mission de faire évoluer le fonctionnement de la charte pour améliorer de manière continue le cahier des charges.

Mode d'emploi Plaisir et Confiance



Pour : les entreprises
adhérentes à l'ANEEFEL
certifiées FeL
PARTENARIAT et/ou IFS

Forces :

- Une démarche globale **tous fruits et légumes**
- Des produits français **identifiés** Plaisir et Confiance, éligibles dans le cadre de la **loi Egalim**
- Une **équivalence** avec le **niveau 2 d'HVE** qui garantit de bonnes pratiques agricoles validées par le Ministère de l'Agriculture
- Une charte construite **pour l'ensemble des exploitations**, même les plus petites
- Une **base réglementaire**

Equivalences intra-référentiel

Equivalences				
Certification	Nombre de points de contrôle	Nombre de points majeurs	Nombre de points mineurs	Nombre de points recommandés
Plaisir et Confiance	90	57	23	10
Plaisir et Confiance en ayant HVE	54	25	21	8
Plaisir et Confiance en ayant Global Gap	40	28	4	8
Plaisir et Confiance en ayant HVE et Global Gap			0	



Mise en place pour les expéditeurs :

1) Equivalence totale

Elle est possible lorsque le producteur est déjà HVE de niveau 3 et Global GAP. Elle représente la moitié des exploitations engagées
Envoi :

- des certificats HVE et Global GAP* en cours de validité
- du formulaire et de la convention signée

Certificat disponible en deux semaines pour une durée d'un an. Le coût de 60 euros par certificat est offert par l'ANEEFEL jusqu'à la fin de l'année 2025.

2) Audit sur site

Pack documentaire remis au producteur, une demi-journée de préparation et une autre d'audit.

PACK DOCUMENTAIRE :

Socte commun + annexes

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE :



Laurie Moya
Animatrice
de la
démarche



Etapes de l'accompagnement

- Déplacement sur les exploitations
- Mise à jour réglementaire : documentaire et installations (local phyto, affichage..)
- Audit de la structure individuelle ou collective
- Certification Plaisir et Confiance et Haute Valeur Environnementale

*si toutes les espèces ne sont pas Global GAP, alors seules celles apparaissant sur le certificat seront Plaisir et Confiance



L'association OCACIA

atteste que :

Par la présentation de certificats HVE et GLOBALG.A.P en cours de validité,
l'entreprise susmentionnée répond par équivalence aux exigences de la



CHARTRE « PLAISIR & CONFIANCE » Option 1 (Agrément individuel)

Cette attestation d'agrément est valable
du 07/07/2024 jusqu'au 06/07/2025
et concerne le(s) site(s) :

Adresse site	N° d'agrément	Espèces engagées

Fait à Paris
Le 18/03/2024

Fabien Zedde
Directeur d'OCACIA

Certificat :



CONVENTION ANNUELLE D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES ENTRE
L'ASSOCIATION & SON MEMBRE ENGAGE DANS LA CHARTE
« PLAISIR & CONFIANCE »

Version 00
Date M.A.J :
07/01/2019
Page 1 sur 1

Entre les soussignés :

L'association Plaisir & Confiance, propriétaire, de la charte « plaisir & Confiance » siégeant à (adresse) et représentée par son président Mr. Stéphane GORI.

Et,

Le membre suivant de l'association « Plaisir & Confiance » :

Nom de l'entité juridique :

Nom du (de la) Représentant(e) :

Siégeant à :

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

La présente convention annuelle a pour objet de définir entre les deux parties les engagements réciproques relatifs à la gestion et au respect de l'agrément "Plaisir & Confiance".

Article 2-Engagement de l'association « Plaisir & Confiance » :

Elle s'engage à :

- ✓ Agir dans l'intérêt collectif de l'Association et de la charte Plaisir & Confiance.
- ✓ Mettre à disposition des membres des ressources documentaires pour faciliter la mise en œuvre de la charte « Plaisir & Confiance ».
- ✓ Informer ses membres de toutes évolutions de la charte « Plaisir & Confiance ».

Article 3-Engagement du membre de l'association :

Il s'engage à :

- ✓ Remplir le Formulaire d'enregistrement d'un membre « Plaisir & Confiance » annexé à la présente convention (Structure collective et/ou exploitation).
- ✓ Etre à jour de mes cotisations à l'Association plaisir « plaisir & Confiance ».
- ✓ Prendre connaissance, accepter et respecter l'intégralité des modalités générales fixées par la charte « plaisir & Confiance ».
- ✓ Prendre connaissance, respecter les exigences des contenus techniques applicables et fixés par la charte « Plaisir & Confiance ».
- ✓ Accepter d'être contrôlé par un organisme de contrôle indépendant référencé par l'association « Plaisir & Confiance ».
- ✓ Transmettre à l'association « Plaisir & Confiance » son attestation/certificat FeL Partenariat (Si concerné).
- ✓ Transmettre à l'association « Plaisir & Confiance » mes certificats GLOBALG.A.P et/ou Certification environnementale de Niveau 2 (ou de démarche équivalente reconnue par le Ministère de l'Agriculture) et/ou HVE, lorsque je demande à être audité uniquement sur les points de contrôles spécifiques à la charte « plaisir & Confiance ».
- ✓ Accepter de figurer sur la liste des professionnels agréés « Plaisir & Confiance ».
- ✓ Informer l'Association « plaisir & Confiance » de toutes modifications ayant une incidence sur l'agrément de mon entreprise (changement de statut, d'adresse,...).
- ✓ A ne pas diffuser à un tiers la documentation relative à la charte « Plaisir & Confiance » (documents de référence, conventions, formulaires, annexes de la charte,...).

Article 4-Durée de la convention d'engagement


La présente convention est valable pour une période de 1 an à partir de sa date de signature.

Fait en double exemplaire,

À, Le.....

Le Membre de l'association (Tampon + signature)

Le président de l'Association plaisir & Confiance

		FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT D'UNE EXPLOITATION ENGAGÉE DANS LA CHARTE PLAISIR & CONFIANCE		Version 00 Date de Mise à jour : 07/01/2019	
Identification de l'exploitation :			Contact de l'exploitation :		
Statut / Nom de l'entité :		Nom :			
Adresse :		Prénom :			
Code postal :		Position dans l'entreprise :			
Commune :		Téléphone portable :			
Téléphone fixe :		Mail (si différent) :			
N° SIRET :					
Cocher l'option Plaisir & Confiance demandée :			Option1 : individuelle		
			Option2 : Structure Collective		
N° d'identifiant si l'exploitation est déjà certifiée :					
Cocher, si L'exploitation possède une activité de vente directe :					
			Oui :	Non :	
Démarches Qualité Mise en Œuvre sur l'exploitation :					
	Option / Cadre		Espèces certifiées (Lister)	Date d'échéance	
<input type="checkbox"/> GLOBALG.A.P	<input type="checkbox"/> option 1	<input type="checkbox"/> option 2			
<input type="checkbox"/> Certification Environnementale Niv. 2 Ou Reconnaissance Equivalence officielle, précisez :	<input type="checkbox"/> Cadre Individuel	<input type="checkbox"/> Cadre Collectif			
<input checked="" type="checkbox"/> Certification Haute Valeur Environnementale	Cadre individuel Option A Option B	<input type="checkbox"/> Cadre Collectif Option A Option B			
<input type="checkbox"/> FeL Partenariat					
<input type="checkbox"/> je demande à être audité uniquement sur les points de contrôles spécifiques à la charte « plaisir & Confiance ».					
Identification des Espèces et des surfaces engagées "Plaisir & Confiance":					
Espèces					
Surfaces					
Date de début Récolte					
Date de fin de récolte					
Si Option 2, Précisez le nom(s) de la (des) structures collectives					
Espèces					
Surfaces					
Date de début Récolte					
Date de fin de récolte					
Si Option 2, Précisez le nom(s) de la (des) structures collectives					
Je soussigné présentes sur ce formulaire. Fait à _____ Le _____ Signature + Tampon de l'exploitation			représentant de l'exploitation déclare l'exactitude des informations		
Validé le Nom et signature du représentant + Tampon de l'association					